MTL NORD
Mille histoires, une communauté

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PL 31 - 11235 Langelier

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2026, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution CA26 10 272 adoptant la résolution exceptionnelle modifiant la résolution CA26 10142, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, ch. 2), afin d'intégrer des ajustements techniques au projet de construction d'un immeuble de 120 logements avec rez-de-chaussée commercial (13 étages) situé au 11235, boulevard Langelier, sans en modifier les caractéristiques essentielles.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité soit le 23 octobre 2026. Elle est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

_____
M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 11 novembre 2026

Montréal-Nord
Montréal